



Les chantiers prioritaires redémarrent



Les travaux de l'avenue du Premier-Mars doivent se terminer en septembre.

Certains chantiers ouverts par la Ville de Neuchâtel avaient fermé en mars après l'annonce des mesures de semi-confinement prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus. Le maître d'ouvrage et les entreprises partenaires tenaient à s'assurer, pour la protection des ouvriers concernés, que la reprise des travaux était possible dans le strict respect des règles d'hygiène et de distanciation émises par la Confédération. C'est désormais chose faite et quelques chantiers prioritaires peuvent à nouveau ouvrir. Des contrôles seront effectués.

Le chantier de l'avenue du Premier-Mars a été interrompu quelques semaines après son démarrage. Il est mené conjointement par la Ville de Neuchâtel, le Canton et Viteos et consiste, en deux étapes – d'abord souterraine, puis en surface – à remplacer la conduite d'eau, à adapter des arrêts de bus à la LHand et à poser un revêtement phono-absorbant. Les travaux, qui doivent absolument se terminer en septembre, ont pu reprendre le 7 avril. Des contrôles du respect des mesures de protection seront effectués quotidiennement, aussi longtemps que les autorités ne les auront pas levées.

Sur cette avenue, certains travaux ne pouvant se faire que lorsque les transports publics ne sont pas en service devront se dérouler de nuit. La Ville et l'entreprise chargée des travaux prendront toutes les mesures nécessaires pour réduire au strict minimum l'intensité et la durée des nuisances (bruit, poussière).

Les autres chantiers qui reprendront aussi ces prochains jours, là aussi avec des contrôles, sont ceux qui avaient démarré au chemin des Quatre-Ministres (réseau électrique), à l'ouest de la rue de l'Évole (réfection de la chaussée, réseau électrique, éclairage) et sur l'avenue des Portes-Rouges (chauffage à distance notamment).

Enfin, un chantier à la rue Caselle sera ouvert le 20 avril: le service des infrastructures doit procéder à des travaux préalables qu'il est nécessaire d'entreprendre avant l'ouverture du chantier du tunnel des CFF. Il s'agira notamment de mettre les quais de bus en conformité à la LHand. L'arrêt de bus «Caselle» sera pour ce faire légèrement déplacé.

Les riverains concernés ont été informés, ou vont l'être, par des tous-ménages distribués dans leurs boîtes aux lettres.